



COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE



CIM – CLASSIC YACHT TROPHY – 2026

Règlement

1 - AUTORITE ORGANISATRICE

L'Autorité Organisatrice du CIM CLASSIC YACHT TROPHY 2026 (le TROPHEE) est le COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE (CIM) en coopération avec les Autorités organisatrices (AO) de chaque événement inclus dans le TROPHEE.

2 – REGLES

Les règles applicables dans le TROPHEE sont :

- Les Règles de Courses à la Voiles en vigueur
- Le Règlement CIM pour la Jauge et pour les Courses des Yachts d'époques et Classiques et les modifications en vigueur.
- Les Avis de Course et Instructions de Course de chaque événement
- Les prescriptions nationales publiées par les Fédérations du pays où se déroule l'évènement.

3 – PUBLICITE

- 3.1 Les concurrents devront arborer en priorité la publicité fournis par le CIM et/ou l'AO de l'évènement auquel ils participent.
- 3.2 Les concurrents pourront arborer leur publicité à condition que :
 - Celle-ci ne soit pas en concurrence avec celles fournies par le CIM et/ou l'AO de l'évènement auquel ils participent, dont l'autorisation expresse doit dans tous les cas être obtenue avant de l'afficher.
 - Être en conformité avec l'article 20 du règlement de WORLD SAILING concernant la Publicité.

4 – ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 Le TROPHEE CIM 2026 est ouvert aux Yachts possédant un certificat CIM valide,
- 4.2 L'inscription à chaque événement est sous la responsabilité du concurrent, en lien et avec les contraintes de chaque organisateur.
- 4.2 Chaque bateau participant au TROPHEE sera affecté à une des 5 classes tel que définie dans le règlement CIM en vigueur rappelées ci-dessous.

Cette affectation est indépendante de la catégorie dans laquelle il peut être inscrit dans chacun des événements auquel il participe, et tient compte de la composition des plateaux, ainsi que des éventuelles différences de subdivisions en catégories entre les événements.



COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE

Classes de référence :

- **Big Boats** : yachts d'époque CIM (cf article A3.1 du règlement CIM) lancés avant 1950, et répliques associées, possédant un certificat de jauge CIM portant la mention « Big Boat »,
- **Epoque Aurique** : autres yachts d'époque CIM (cf article A3.1 du règlement CIM) lancés avant 1950 dotés d'un gréement aurique, et répliques associées
- **Epoque Marconi** : autres yachts d'époque CIM (cf article A3.1 du règlement CIM) lancés avant 1950 dotés d'un gréement bermudien, et répliques associées
- **Classique** : yachts Classiques CIM (cf article A3.2 du règlement CIM) lancés entre 1950 et 1975, et répliques associées, non éligibles en « Classic IOR »
- **« Classic IOR »** : Yachts lancés entre 1970 et 1984 (y compris avec coques en composite), justifiant d'un certificat IOR à l'époque, possédant un certificat de jauge CIM portant la mention « Classic IOR » (cf article A3.3 du règlement CIM).

4.3 Pavillons de classe et flammes de course

Chaque classe est identifiée par le port d'un pavillon de classe présenté en annexe, complétés éventuellement par une flamme secondaire fournie par l'organisation de chaque épreuve en cas de séparation en sous-catégorie.

4.4 Il n'est pas demandé de frais d'inscription.

5 – PROGRAMME

Dix événements sélectionnés dans des pays du CIM : Espagne, France et Italie avec les événements suivants :

Espagne

Puig vela clàssica (Barcelona) :	8 – 11 juillet
Regata Illes Balears Clàssics (Palma) :	12 – 15 août
Copa del Rey vela clàssica (Mahon) :	26 – 29 août

France *

Voiles d'Antibes :	27 – 31 mai
Porquerolle's Classic	04 – 07 juin
Régates Royales (Cannes) :	21 – 26 septembre
Voiles de Saint-Tropez :	28 septembre – 4 octobre

Italie

Grandi Regate Internazionali (San Remo)	20 – 23 mai
Argentario Sailing week :	24 – 28 juin
Vele d'Epoca ad Imperia :	1 – 5 septembre



COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE

6 – CLASSEMENT

6.1 Pour être éligibles au classement du Trophée CIM, les bateaux devront avoir participé et été classés lors d'un minimum de trois (3) événements, organisés dans au moins deux (2) pays différents.

Les résultats DNS (Did Not Start) et DNC (Did Not Compete) sont exclus du calcul du classement du Trophée CIM.

En cas de participation à plus de cinq (5) événements, seuls les cinq (5) meilleurs résultats obtenus par chaque bateau seront retenus pour l'établissement du classement final.

Nota * : pour les yachts participant aux 4 événements en France, seuls les 3 meilleurs résultats seront retenus.

6.2 pour chacun des événements du TROPHEE il sera relevé le classement général final de l'événement, et il sera calculé le nombre de points associés (système de point progressif en fonction de la place et du nombre de participants de la catégorie pour l'événement). Le classement sera calculé en fonction de l'addition de tous les points obtenus lors des participations aux événements du TROPHEE limités aux 5 meilleurs résultats.

6.3 Système d'attribution des points par événement :

P : place finale dans le classement général de la catégorie pour l'événement

N : nombre de participants dans le classement général de la catégorie pour l'événement

Nombre de point = $100 (N - P + 1) / N + 50 \text{ Log}(N/P)$

Attribution de points		N : Nombre de participants de la catégorie															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
P : Place dans la catégorie	1	100	115	124	130	135	139	142	145	148	150	152	154	156	157	159	160
	2		50	75	90	100	107	113	118	122	125	128	131	133	135	137	139
	3			33	56	71	82	90	96	102	106	110	113	116	119	122	124
	4				25	45	59	69	78	84	90	95	99	103	106	109	111
	5					20	37	50	60	68	75	81	86	90	94	97	100
	6						17	32	44	53	61	68	73	78	83	87	90
	7							14	28	39	48	55	62	67	72	77	80
	8								13	25	35	43	50	57	62	67	71
	9									11	22	32	40	46	52	58	62
	10										10	20	29	36	43	49	54
	11											9	19	27	34	40	46
	12												8	17	25	32	37
	13													8	16	23	30
	14														7	15	22
	15															7	14
	16																6

Nota : le système de « Classe » du TROPHEE est à points progressifs, prenant en compte le nombre de participants effectif des catégories dans les différents événements, permet de valoriser la performance en fonction du nombre de participants (gagner avec 15 participants est plus valorisé qu'avec 3 participants).

6.4 En cas d'égalité l'Annexe A8 des RCV s'appliquera



COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE

7– PROTECTION DES DONNEES

8.1 Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent la CIM et les AO de chaque événement faisant partie de ce TROPHEE à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (avant, pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou des enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises durant la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

8.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent le CIM et les AO de chaque événement à utiliser et stocker leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet d'une publication

8 – PRIX

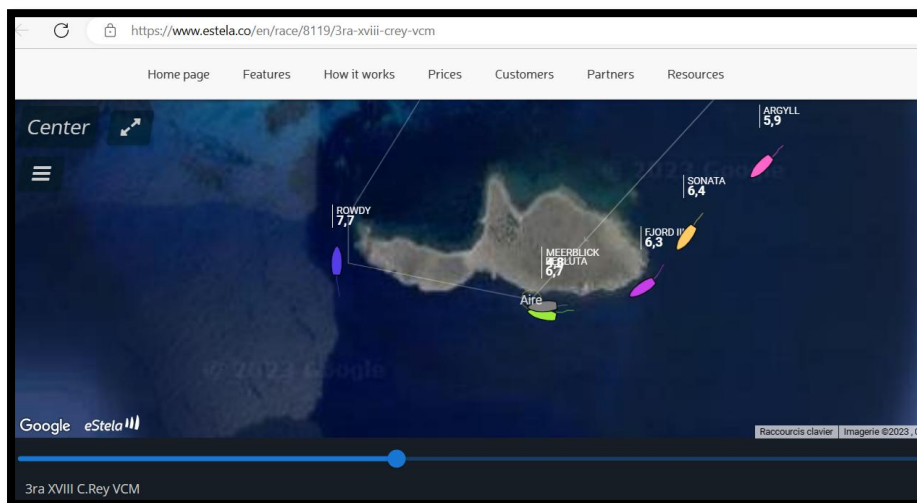
8.1 le 1^{er} de chaque Classe sera déclaré « Vainqueur du CIM Classic Yacht Trophy 2026 – [classe] »

8.2 la remise de récompense sera organisé [-----]

9 – SUIVI ET ENREGISTREMENT DES COURSES

9.1 le suivi des courses pourra être effectué via le système Estela par l'organisateur : www.estela.co

9.2 les participants devront suivre le protocole demandé par l'organisateur permettant d'effectuer le suivi et l'enregistrement des courses



10 – CONTACT et INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Site Web : [Comité International de la Méditerranée \(cim-classicyachts.org\)](http://Comité International de la Méditerranée (cim-classicyachts.org))

Email : contact-cim@cim-classicyachts.org



COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE

ANNEXE : Pavillons de classe CIM

Nota : en cas de séparation en sous-catégories, une flamme de course secondaire peut être fournie par l'organisateur



BIG BOAT



EPOQUE AURIQUE



EPOQUE MARCONI



CLASSIQUE



CLASSIC IOR